

Procès-verbal n°3 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Vendredi 27 aout 2021
À :	10h00 – Réunion téléphonique.
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	MM. Nicolas FAGEON, Christian TAVÈS
Excusés :	Mmes Stéphanie ALBEROLA, Fatiha BADAoui, MM. Philippe ALBY, Michel COLLADO, Philippe MOREL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 23/07/2021

Engagements

La Commission informe les Clubs sur les compétitions suivantes :

- **Seniors F à 11 Gard avec un minima de 6 équipes Ou Interdistrict Gard / Hérault à définir.**
(Ouvert aux Senior F, U19F et U18F pour les U17F dans la limite de 3 avec dossier sur classement).
- **Seniors F à 8**
(Ouvert aux Senior F, U19F et U18F pour les U17F dans la limite de 3 avec dossier de sur classement).
- **U18F à 8 Interdistrict Gard/Hérault**
(Ouvert aux U18F, U17F, U16F, avec possibilité d'inscrire au maximum 3 U15F sur la feuille de match)
- **U15F à 8**
(Ouvert aux U15F, U14F avec possibilité d'inscrire au maximum 3 U13F sur la feuille de match)
- **U13F à 8**
(En collaboration avec la Commission du Football d'Animation).

Il appartient aux Clubs d'accepter ou de refuser cet engagement avant le 17.09.2021 dernier délai.

De plus, il est possible d'engager des équipes supplémentaires, dans les mêmes conditions de délai, pour toutes ces compétitions.

Il est rappelé que pour les Seniors F à 8, l'engagement en Championnat implique automatiquement l'inscription en Coupe André-Vigier Seniors à 8 et au Challenge Départemental Futsal Féminin.

Les catégories de Foot à 8 n'offrent pas d'accession au niveau régional.

Les catégories de Foot à 11 peuvent, en fonction des règlements de Ligue, offrir la possibilité d'évoluer en Ligue en fonction du classement.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,

Nicolas FAGEON